



Communiqué de presse

Instauration d'un système de réservation de places pour les 6 plages du Lac de la Haute-Sûre

Suite à la forte sollicitation des plages du Lac de la Haute-Sûre les week-ends derniers, un système de réservation de places en ligne sera instauré à partir du week-end prochain (25 et 26 juillet 2020) pour les 6 plages longeant le Lac de la Haute-Sûre (Insenborn „an der Baaech“ (Plage 1) et „Fuussefeld“ (Plage2), Lultzhausen, Burfelt, Liefrange, Rommwiss), afin de limiter le nombre de visiteurs à 1 personne par tranche de 10 m², calculé sur base de la surface de la zone de détente (plages), hormis la surface nécessaire aux couloirs de circulation et d'accès à l'eau.

Les samedi et les dimanche de l'été 2020, l'accès aux sites sera donné uniquement aux personnes munies d'une réservation préalable effectuée en ligne sur le site le Office régional du Tourisme l'ORT Éislek www.visit-eislek.lu, ou sur l'appli gratuite Éislek. La réservation est gratuite.

Les tickets sont valables pour toute la journée, de 9h00 à 17h00.
En semaine, aucune réservation ne sera nécessaire.

Contingent de places/ personnes disponibles par journée:

Insenborn Plage 1 „An der Baaech“: 800

Insenborn- Plage 2 „Fuussefeld“: 500

Lultzhausen: 200

Burfelt: 300

Liefrange : 400

Rommwiss: 300

La surveillance de ces contingents sera assurée par une entreprise de sécurité privée.

Aussi bien le système de réservation que la surveillance sont financés par la Direction générale du Tourisme - Ministère de l'Economie et l'ORT Éislek.

Le système de réservation fait partie des efforts du Gouvernement luxembourgeois dans le cadre de la digitalisation et vers une meilleure visibilité de l'offre touristique.

Parking

Sur les plages „An der Baech“ et „Fuussefeld“ à Insenborn, une taxe de parking de 6 € sera demandée sur place. Le parking gratuit „Am Kéilert“ est également disponible à Insenborn.

Nous vous recommandons d'utiliser les transports publics (lignes de bus 535 et 620).

Comment réserver ma place au Lac de la Haute-Sûre ?

Consultez www.visit-eislek.lu

Sélectionnez, dans l'encart à gauche l'une des 6 plages

Ensuite, sélectionnez à droite, dans le calendrier, la date de votre visite, l'heure et le nombre de tickets (1 ticket par personne, que ce soit pour les adultes et les enfants)

Cliquez „ réserver“

Renseignez vos coordonnées d'identification (coordonnées d'une seule personne pour un groupe)

Cliquez „Réservez maintenant“

Imprimez votre ticket/ vos tickets ou enregistrez- le(s) sur votre smart-phone

Les tickets sont à présenter à l'entrée de la plage et à garder tout au long du séjour à la plage.

Le Lac de le Haute-Sûre

Le Lac de le Haute-Sûre se trouve dans le Parc Naturel de la Haute-Sûre, qui regroupe les territoires des communes de Boulaide, Esch-sur-Sûre, Lac de la Haute-Sûre, Wiltz, Winseler, Le lac de barrage d'une superficie de 380 ha assure l'approvisionnement en eau potable et constitue un domaine de loisirs permettant de pratiquer maints sports nautiques.